

Signature de l'entente entre la CARL et la CANGT

Publié le 04 mars 2019

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant (CARL) et la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) ont décidé de s'engager dans une réflexion commune pour mettre en place un traitement moderne et vertueux des déchets ménagers et assimilés de leurs territoires respectifs.

Les Communautés d'Agglomération de la Riviera du Levant et du Nord Grande Terre sont deux Établissements Publics de Coopération Intercommunales (EPCI) créées en 2015 et qui regroupent près de 130 000 habitants : 68 000 habitants pour la CARL et 58 000 habitants soit 30% de la population guadeloupéenne.

Qu'est ce qu'une entente ?

Disposition prévue par l'article L5221-1 du CGCT, l'entente est une forme de mutualisation entre deux Communautés d'Agglomération permettant de porter des projets en commun au travers de conventions d'objectifs et de moyens.

Quelles sont les compétences concernées par l'entente ?

Ils s'agit des compétences exercées par les Communautés d'Agglomérations :

la gestion de l'eau. Les deux EPCI sont membres du SIAEAG et militent pour la restructuration de ce syndicat et la création d'une structure unique de l'eau et de l'assainissement pour toute la Guadeloupe

la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) avec la création d'un groupement de commandes entre les deux EPCI qui permettra la mise en place d'un diagnostic des travaux à réaliser sur l'ensemble des deux territoires communautaires,

la gestion des déchets ménagers et assimilés ainsi que la préservation de l'environnement avec la création à l'horizon 2022 d'une unité de valorisation des déchets de 60 000 tonnes, pour un cout prévisionnel de 45M€ financés à 80% par les Fonds Européens.

Chiffres clés des EPCI

CARL

4 communes

68 000 habitants

27 000 tonnes d'ordures ménagères

3 déchèteries

181 bornes d'apport volontaire sur le territoire

CANGT

5 communes

58 000 habitants

18 000 tonnes d'ordures ménagères

244 bornes d'apport volontaire

L'unité de valorisation des déchets en chiffres clés

Capacité de traitement : 60 000 tonnes

Coût : 45 M€ financés à 80 % par des Fonds Européens

Localisation : foncier de Gardel

Process : valorisation en matière et en énergie de 70% des déchets et production de biogaz et de Combustible Solide de Récupération (CSR)

Autonomie énergétique du site grâce à l'électricité produite

Mise en service fin 2022

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LA RIVIERA DU LEVANT

93 Bd du Général de Gaulle

97190 Le GOSIER

0590 48 47 47

carl@rivieradulevant.fr

HORAIRE :

<https://www.rivieradulevant.fr/informations-transversales/actualites/signature-de-lentente-entre-la-carl-et-la-cangt-199?>



**LA RIVIERA
DU LEVANT**

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE COCER-SAINTE-ANNE-SAINTE-FRANÇOIS-LE DÉBIADE